



Marché des produits alimentaires de l'Ontario
165 the Queensway
Toronto (Ontario)
M8Y 1H8

Téléphone : (416) 259-5479 Télécopieur : (416) 259-4303
Courriel : info@oftb.com Site web : www.oftb.com

**61^e rapport annuel du Conseil d'administration du Marché des
produits alimentaires de l'Ontario pour l'exercice fiscal se terminant
au 31 mars 2015**

Le Conseil d'administration du Marché des produits alimentaires de l'Ontario était, durant l'exercice fiscal 2014/15, composé de : Jamie Reaume, président du 15 août 2012 au 14 août 2015 ; Alison Robertson, qui devint membre le 22 octobre 2014 avant de servir en qualité de présidente du 15 janvier 2016 jusqu'au 14 janvier 2019 ; Victor Debono, qui fut nommé le 3 janvier 2003 pour devenir ensuite vice-président du 4 mai 2005 au 28 avril 2017 (il a aussi servi en qualité de président intérimaire du 29 avril 2011 au 14 août 2012) ; Mark Pearlman, qui fut désigné une première fois le 15 novembre 2006, puis nommé une seconde fois du 21 janvier 2014 au 21 janvier 2017 ; William Cudmore, qui fut désigné pour un premier mandat du 3 novembre 2010 au 1^{er} novembre 2016, puis nommé pour un second mandat expirant le 2 novembre 2016 ; Paul Tiveron, qui fut désigné pour un premier mandat du 3 novembre 2010 au 1^e novembre 2013, puis nommé pour un deuxième mandat expirant le 2 novembre 2016 et enfin, Paola Guarnieri, qui fut nommée le 5 janvier 2015 pour un mandat arrivant à expiration le 4 janvier 2018.

Le Conseil d'administration s'est efforcé pendant l'année d'appuyer avec diligence et de manière soutenue l'importante industrie agricole et de perpétuer la contribution vitale qu'apporte le Marché des produits alimentaires de l'Ontario à l'économie de l'Ontario. Le Conseil d'administration a fait exécuter des rénovations préalablement prévues pour améliorer l'efficacité et l'efficacé des circuits de distribution des fruits et légumes frais en Ontario. Le Marché met à la disposition des fermiers et des distributeurs de légumes de l'Ontario un circuit de vente en gros par lequel ils écoulent et vendent leurs fruits et légumes



frais aux milliers d'entreprises de produits alimentaires et horticoles de la province.

Le Conseil d'administration a enregistré un bénéfice net de 1 239 676 \$ au cours de l'exercice fiscal 2014/15, alors qu'il se montait à 1 729 099 \$ au cours de l'exercice fiscal 2013/14. Cette érosion du bénéfice net est attribuable à une baisse des revenus provenant des secteurs d'entreposage en chambre froide et des droits de péage qui reflètent un léger relâchement dans l'activité au Marché. En même temps, les dépenses se sont accrues de 419 671 \$ par rapport à l'année fiscale précédente. Néanmoins, comme ce fut le cas dans le passé, le Conseil d'administration a eu une bonne année, puisque, par rapport à son budget annuel, il a légèrement dépassé ses objectifs financiers généraux en termes de revenus de 43 900 \$ tout en économisant 2 512 \$ sur ses frais de fonctionnement. Les dépenses en capital se sont montées à 8 453 763 \$ pendant l'année.

Le volume des fruits et légumes transitant par le marché pendant l'année fiscale 2014/15 s'élevait à environ 996 780 tonnes (soit 2 milliards de livres, ce qui représente un très léger tassement de 0,002 % par rapport à l'année fiscale 2013/14). La part des légumes produits en Ontario vendus au marché représente environ 35 % à 40 % du total. Le Conseil d'administration, par le truchement de son site web, des médias sociaux, des salons commerciaux. Foodland Ontario et tournées, promeut sans relâche ses installations, y compris son marché des fermiers. Il a ainsi pu atteindre son objectif consistant à attirer plus d'acheteurs au marché des fermiers.

Le Marché des produits alimentaires de l'Ontario est encore aujourd'hui le point d'approvisionnement principal des fruits et légumes pour les épiciers indépendants en Ontario. Le Marché est un marché de gros concurrentiel par lequel plus de 5 000 acheteurs viennent s'approvisionner en légumes de première qualité dans 21 entrepôts et auprès de 400 fermiers Ontariens locataires. On y vend environ 400 variétés de légumes, dont à peu près 150 sont produites localement.

Je tiens à remercier mes collègues siégeant au Conseil d'administration, les locataires du Marché, les employés du Marché, ses fournisseurs de biens et de



services ainsi que les nombreux acheteurs qui s'y rendent. Grâce à eux, l'année fiscale 2014/15 fut, pour le Conseil d'administration, une autre année couronnée de succès.

Le Conseil d'administration du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

Alison Robertson
Présidente



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Ontario Food Terminal Board

**Financial Statements
March 31, 2015**

**Commission du Marché des
produits alimentaires de
l'Ontario**

**États financiers
31 mars 2015**

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

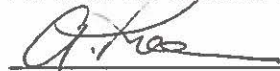
État de la situation financière

Au 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie	887 592	2 335 055
Placements à court terme (note 3)	8 062 329	5 000 000
Comptes clients	782 413	974 259
Charges payées d'avance et fournitures	81 035	83 039
	9 813 369	8 392 353
Placements à long terme (note 3)	-	3 000 000
Immobilisations (note 4)	30 093 870	22 867 503
	39 907 239	34 259 856
Passif		
Passifs courants		
Emprunts à vue (note 5)	13 504 433	8 246 083
Fournisseurs et charges à payer (note 10)	1 714 646	2 374 172
Revenus constatés d'avance	724 344	914 455
	15 943 423	11 534 710
Apports en capital reportés (note 6)	482 093	483 099
	16 425 516	12 017 809
Actif net		
Actif net investi en immobilisations	16 107 344	14 138 321
Actif net non affecté	7 374 379	8 103 726
	23 481 723	22 242 047
	39 907 239	34 259 856

Engagements (note 8)

Au nom du Conseil d'administration,



, administrateur



, secrétaire et trésorier

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

État des revenus et dépenses

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
Revenus		
Loyers	7 988 726	7 905 559
Entreposage frigorifique	2 291 714	2 421 213
Droits de péage	714 188	720 928
Droits d'accès des acheteurs	422 030	431 311
Autres revenus	189 619	188 018
	<u>11 606 277</u>	<u>11 667 029</u>
Dépenses		
Salaires et charges sociales (note 7)	2 978 589	2 980 127
Électricité	1 811 604	1 950 366
Enlèvement de déchets	1 438 867	1 322 799
Amortissement	1 219 954	1 205 099
Taxes foncières et taxes d'affaires	829 496	850 804
Réparations et entretien	510 258	450 440
Intérêts	351 989	157 107
Assurances	323 292	308 628
Carburant	167 597	118 863
Fournitures et charges de fonctionnement	154 285	174 499
Frais de bureau	90 022	105 678
Services contractuels divers	89 798	91 860
Services juridiques	92 100	56 315
Loyer – Hydro Land	55 787	51 929
Honoraires et frais des membres du conseil d'administration	43 551	30 216
Eau	40 328	59 033
Divers	169 084	33 167
	<u>10 366 601</u>	<u>9 946 930</u>
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	<u>1 239 676</u>	<u>1 720 099</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

	2015		
	Investi dans des immobili- sations \$	Non affecté \$	Total \$
Actif net à l'ouverture de l'exercice	14 138 321	8 103 726	22 242 047
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(1 219 954)	2 459 630	1 239 676
Investi dans des immobilisations	8 453 763	(8 453 763)	-
Cessions d'immobilisations	(7 442)	7 442	-
Virements interfonds	1 006	(1 006)	-
Emprunts supplémentaires sur des emprunts à vue investis dans des immobilisations	(5 621 242)	5 621 242	-
Remboursement des emprunts à vue investis dans des immobilisations	362 892	(362 892)	-
Actif net à la clôture de l'exercice	16 107 344	7 374 379	23 481 723
	2014		
	Investi dans des immobili- sations \$	Non affecté \$	Total \$
Actif net à l'ouverture de l'exercice	13 515 332	7 006 616	20 521 948
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(1 205 099)	2 925 198	1 720 099
Investi dans des immobilisations	5 675 326	(5 675 326)	-
Virements interfonds	(38 013)	38 013	-
Emprunts supplémentaires sur des emprunts à vue investis dans des immobilisations	(4 103 349)	4 103 349	-
Remboursement des emprunts à vue investis dans des immobilisations	294 124	(294 124)	-
Actif net à la clôture de l'exercice	14 138 321	8 103 726	22 242 047

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	1 239 676	1 720 099
Ajustements visant à rapprocher l'excédent des revenus sur les dépenses des flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement		
Amortissement d'immobilisations	1 219 954	1 205 099
Perte (gain) à la vente d'immobilisations	2 342	(3 000)
Amortissement d'apports en capital reportés liés à des immobilisations	(1 006)	-
Variations des soldes du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie		
Comptes clients	191 846	(308 350)
Charges payées d'avance et fournitures	2 004	(3 462)
Fournisseurs et charges à payer	(659 526)	1 504 039
Revenus constatés d'avance	(190 111)	206 670
	<u>1 805 179</u>	<u>4 321 095</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Achat de placements à long terme et à court terme	(8 062 329)	(8 000 000)
Produit de la vente de placements à court terme	8 000 000	6 825 372
	<u>(62 329)</u>	<u>(1 174 628)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités liées aux immobilisations		
Achat d'immobilisations	(8 453 763)	(5 675 326)
Produit de la vente d'immobilisations	5 100	3 000
	<u>(8 448 663)</u>	<u>(5 672 326)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Emprunts supplémentaires sur les emprunts à vue	5 621 242	4 103 349
Remboursement des emprunts à vue	(362 892)	(294 124)
	<u>5 258 350</u>	<u>3 809 225</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice	<u>(1 447 463)</u>	<u>1 283 366</u>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>2 335 055</u>	<u>1 051 689</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>887 592</u>	<u>2 335 055</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

Notes annexes

31 mars 2015

1 Nature des activités

La Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario (la « Commission »), entreprise publique de la province d'Ontario, a été constituée en société sans capital-actions en vertu de la *Loi sur le Marché des produits alimentaires de l'Ontario* (la « Loi »), R.S.O. 1990, c O.15, et des Règlements de l'Ontario 871, 872 et 65/09 connexes. La Commission a pour mandats d'exploiter un marché de gros de denrées alimentaires ainsi que d'acquérir et d'exploiter la logistique nécessaire au transport et à la manutention des denrées alimentaires. Pour remplir ces mandats, la Commission loue des terrains et des bâtiments aux grossistes et aux producteurs. La Commission est un organisme sans but lucratif provincial géré par un conseil d'administration et est exonérée de l'impôt sur le revenu.

2 Principales méthodes comptables

Méthode de comptabilité

Les états financiers de la Commission représentent les prises de position de la direction et ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Comptabilité par fonds

Les présents états financiers comprennent les fonds suivants :

- Fonds non affectés : ils comprennent l'actif net cumulé du revenu de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement;
- Fonds investis dans des immobilisations : ils représentent les placements nets dans les immobilisations de la Commission décrit à la note 4. Les montants nécessaires pour l'achat d'immobilisations sont transférés des fonds non affectés vers les fonds investis dans des immobilisations.

Comptabilisation des revenus

Les revenus tirés des loyers, de l'entreposage frigorifique, des droits de péage et des droits de passage des acheteurs sont comptabilisés à titre de revenus à mesure que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement sûr.

Les revenus constatés d'avance découlent des paiements anticipés des loyers, de la location de stands, de la location d'espaces de stationnement, de la location des cartes d'accès des acheteurs et de la location de bureaux. Ils sont comptabilisés dans les revenus sur la durée du contrat de location.

Les apports en capital reportés sont grevés d'affectations externes et sont reportés et passés en résultat conformément à la méthode d'amortissement appliquée à l'immobilisation comptabilisée qui s'y rattache.

Les autres revenus sont composés de revenus d'intérêts et d'autres revenus et sont comptabilisés lorsqu'ils sont acquis.

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

Notes annexes

31 mars 2015

Dépenses

Les dépenses sont présentées, déduction faite des taxes de vente pouvant être recouvrées.

Placements à court terme et à long terme

Les placements sont des certificats de placement garantie (CPG) et sont comptabilisés au coût après amortissement dans les états financiers. Les revenus de placement sont présentés dans l'état des revenus et dépenses.

La valeur comptable des CPG correspond approximativement à la valeur de marché à la clôture de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimative comme suit :

Améliorations foncières	de 10 à 30 ans
Bâtiments	de 10 à 40 ans
Matériel	de 5 à 20 ans
Terrasse de stationnement et mur de soutènement	de 4 à 40 ans

L'amortissement des constructions en cours ne débute que quand la construction est quasi terminée et que l'immobilisation entre en service.

Dépréciation d'actifs à long terme

La Commission évalue régulièrement la valeur comptable, l'amortissement et la durée d'utilité de ses immobilisations. Si l'immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Commission, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en dépenses dans l'état des revenus et dépenses.

Instruments financiers

La Commission évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, les placements à court terme et à long terme et les débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer et des emprunts à vue.

Lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur, la Commission détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le montant ou le calendrier prévus des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si la Commission constate un changement défavorable des flux de trésorerie attendus, elle ramène la valeur comptable de l'actif financier à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, au prix qu'elle pourrait

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

Notes annexes

31 mars 2015

obtenir de la vente de l'actif financier ou à la valeur de réalisation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, selon la plus élevée de ces trois valeurs. Si les événements ou les circonstances s'améliorent à une période ultérieure, la perte de valeur comptabilisée est reprise dans la mesure de l'amélioration, sans toutefois dépasser la valeur comptable initiale. Les pertes de valeur sont comptabilisées par l'utilisation d'un compte de provision, le montant correspondant étant comptabilisé dans l'état des revenus et dépenses.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers selon les normes comptables pour le secteur public exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des revenus et des dépenses au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ces estimations.

3 Placements

	2015 \$	2014 \$
Banque de Montréal : CPG, 1,30 % (1,75 % en 2014), échéant le 23 octobre 2015	5 062 329	5 000 000
Banque de Montréal : CPG, 1,05 % (1,80 % en 2014), échéant le 30 avril 2015	3 000 000	3 000 000
	8 062 329	8 000 000
Moins : Classés dans les placements à court terme	8 062 329	5 000 000
Classés dans les placements à long terme	-	3 000 000

4 Immobilisations

	2015		
	Coût \$	Amortisse- ment cumulé \$	Net \$
Terrain	275 604	-	275 604
Améliorations foncières	2 207 759	1 952 001	255 758
Bâtiments	37 965 439	14 142 647	23 822 792
Matériel	6 100 612	3 271 834	2 828 778
Terrasse de stationnement et mur de soutènement	6 903 576	4 436 104	2 467 472
Construction en cours	443 466	-	443 466
	53 896 456	23 802 586	30 093 870

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

Notes annexes

31 mars 2015

	2014		
	Coût \$	Amortisse- ment cumulé \$	Net \$
Terrain	275 604	-	275 604
Améliorations foncières	2 207 759	1 887 497	320 262
Bâtiments	26 733 727	13 417 035	13 316 692
Matériel	3 379 293	3 135 378	243 915
Terrasse de stationnement et mur de soutènement	6 903 576	4 210 542	2 693 034
Construction en cours	6 017 996	-	6 017 996
	<u>45 517 955</u>	<u>22 650 452</u>	<u>22 867 503</u>

Au cours de l'exercice, un montant de 13 666 734 \$ (303 355 \$ en 2014) comptabilisé dans Construction en cours a été reclassé selon la ventilation suivante : 11 231 712 \$ (303 455 \$ en 2014) au poste Bâtiments et 2 435 022 \$ (néant en 2014) au poste Matériel.

5 Emprunts à vue

Les emprunts à vue sont les suivants :

	2015 \$	2014 \$
Emprunt à vue, non renouvelable, d'un montant maximum de 3 924 920 \$ (4 290 589 \$ en 2014), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1/4 %, remboursements mensuels d'un capital de 24 378 \$ plus intérêts; cet emprunt est affecté principalement au financement des dépenses d'immobilisations	3 851 786	4 144 322
Emprunt à vue, non renouvelable, d'un montant maximum de 9 800 000 \$ (8 763 982 \$ en 2014), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1/4 %, remboursements mensuels d'un capital de 40 833 \$ (36 517 \$ en 2014) plus intérêts à compter de septembre 2014 au plus tard, paiements mensuels des intérêts seulement pendant la construction des immobilisations; cet emprunt est affecté principalement au financement des dépenses d'immobilisations	7 921 524	3 367 982
Emprunt à vue, non renouvelable, d'un montant maximum de 2 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1/4 %, remboursements mensuels d'un capital de 8 333 \$ plus intérêts; cet emprunt est affecté principalement au financement des dépenses d'immobilisations	<u>1 731 123</u>	<u>733 779</u>
	<u>13 504 433</u>	<u>8 246 083</u>

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

Notes annexes

31 mars 2015

La Commission peut prélever un montant maximum de 1 000 000 \$ sur une ligne de crédit renouvelable, qui porte intérêt au taux préférentiel de la banque. Au 31 mars 2015, la Commission n'avait aucun montant à rembourser en vertu de cette facilité (aucun en 2014).

La Commission a contracté un emprunt à terme non renouvelable à taux fixe d'un montant maximum de 1 200 000 \$, qui porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 1/4 %. Au 31 mars 2015, la Commission n'avait aucun montant à rembourser en vertu de cette facilité.

Tous les emprunts ci-dessus sont garantis par une lettre d'engagement de ne pas vendre, hypothéquer davantage ou grever le bien situé à l'adresse 165, The Queensway.

Au 31 mars 2015, certains emprunts bancaires externes de la Commission étaient assujettis de clauses restrictives, qui étaient toutes respectées à cette date.

6 Apports en capital reportés

En 2011, la Commission a reçu un apport en capital non récurrent de 500 000 \$ du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales de l'Ontario. L'immobilisation concernée était quasi achevée et en état d'utilisation au cours de l'exercice 2015, moment à partir duquel la Commission a commencé à passer l'apport en capital progressivement en résultat.

	2015 \$	2014 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	483 099	483 099
Moins : montant passé en résultat au cours de l'exercice	1 006	-
Solde à la clôture de l'exercice	482 093	483 099

7 Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) autogéré

La Commission offre à ses salariés à temps plein un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) autogéré, dans lequel les salariés versent une cotisation minimale correspondant à 5 % de leur rémunération. La Commission verse une cotisation du même montant à concurrence de 6 % pour les employés cumulant plus de 15 ans de service et de 5 % pour les autres employés admissibles. La charge liée à ce REER s'élève à 85 822 \$ pour l'exercice (91 056 \$ pour 2014) et est prise en compte dans les salaires et charges sociales.

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

Notes annexes

31 mars 2015

8 Engagements

La Commission loue des terrains pour le stationnement de véhicules en vertu de contrats de location-exploitation. Les loyers annuels minimums exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

	\$
2016	68 209
2017	68 636
2018	68 478
2019	71 315
2020	79 827
Par la suite	<u>299 354</u>
	<u>655 819</u>

9 Risque lié aux instruments financiers

La Commission détient des instruments qui l'exposent au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit lié aux instruments financiers correspond au risque de perte financière qu'assume la Commission si une contrepartie n'honore pas ses obligations envers elle ou est insolvable. Le coût de l'actif présenté à l'état de la situation financière représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date des états financiers. La Commission place sa trésorerie dans des comptes portant intérêt et des instruments assurés par une banque à charte canadienne ou dans des placements très liquides qui sont facilement convertibles en des montants connus de trésorerie.

Dans le cours normal des activités, la Commission est exposée à un risque de crédit du fait de ses clients. Ce risque est réduit par le fait que la direction estime que la Commission a mis en œuvre des procédures d'approbation du crédit exhaustive et rigoureuse.

Au 31 mars 2015, le classement des débiteurs en souffrance mais non douteux était le suivant :

	30 jours \$	60 jours \$	Plus de 90 jours \$
Débiteurs	<u>160 060</u>	<u>146 032</u>	<u>5 782</u>

La direction est d'avis que la Commission est exposée à un risque de crédit faible.

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

Notes annexes

31 mars 2015

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

	Au plus six mois \$	De plus de six mois à un an \$	De plus de un an à cinq ans \$	Plus de cinq ans \$	Total \$
Fournisseurs et charges à payer	1 509 646	205 000	-	-	1 714 646
Emprunts à vue	337 608	675 216	2 700 864	9 790 745	13 504 433
	1 847 254	880 216	2 700 864	9 790 745	15 219 079

Tous les placements de la Commission sont réputés facilement réalisables, car ils peuvent être liquidés rapidement à des montants proches de leurs justes valeurs pour répondre aux besoins de liquidités.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des taux d'intérêt et du degré de volatilité de ces taux. La Commission a contracté des emprunts à vue portant intérêt au taux d'intérêt préférentiel et, par conséquent, est exposée au risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt, les flux de trésorerie nécessaires pour régler les obligations fluctuant par suite des variations des taux d'intérêt pratiqués sur le marché.

10 Éventualités

Des poursuites et des recours peuvent être intentés à l'occasion contre la Commission. L'issue et le règlement final de ces actions ne peuvent être déterminés à l'heure actuelle et, par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les présents états financiers à l'égard d'une obligation éventuelle liée à ces recours et ces poursuites. La Commission croit également que l'issue des poursuites et des recours intentés contre la Commission n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière ou sur l'état de ses revenus et dépenses. Après la clôture de l'exercice, certains recours ont été réglés pour 205 000 \$, montant qui a été inclus dans les fournisseurs et charges à payer.

11 Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice considéré.

